

Fiche de données de sécurité

page: 1/16

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

PCI LATEX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: Produit chimique pour la construction

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

PCI Augsburg GmbH
86159 Augsburg
GERMANY

Adresse de contact:

BASF France SAS
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

| Skin Sens. 1A

H317

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de Prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Classement de préparations spéciales (GHS):

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3: 1)

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

| Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

| Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Dispersion aqueuse d'un polymère à base de: polymères acryliques

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

alcools, C16-18, éthoxylés

Teneur (W/W): < 3 %

Numéro CAS: 68439-49-6

Acute Tox. 4 (par voie orale)

H302

éthanediol

Teneur (W/W): < 3 %

Numéro CAS: 107-21-1

Numéro-CE: 203-473-3

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119456816-28

Numéro INDEX: 603-027-00-1

Acute Tox. 4 (par voie orale)

STOT RE (Rein) 2

H302, H373

| bronopol (INN)

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

| | |
|---|---|
| Teneur (W/W): >= 0,01 % - < 0,025 % | Acute Tox. 3 (Inhalation - poussière) |
| Numéro CAS: 52-51-7 | Acute Tox. 3 (par voie orale) |
| Numéro-CE: 200-143-0 | Acute Tox. 4 (par voie cutanée) |
| Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980938-15 | Skin Corr./Irrit. 2 |
| Numéro INDEX: 603-085-00-8 | Eye Dam./Irrit. 1 |
| | STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire) |
| | Aquatic Acute 1 |
| | Aquatic Chronic 2 |
| | Facteur M - aiguë: 10 |
| | Facteur M - chronique: 1 |
| | H318, H315, H312, H335, H301 + H331, H411, H400 |

| 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

| | |
|---|--|
| Teneur (W/W): >= 15 PPM - <= 85 PPM | Acute Tox. 2 (Inhalation - poussière) |
| Numéro CAS: 2682-20-4 | Acute Tox. 3 (par voie orale) |
| Numéro-CE: 220-239-6 | Acute Tox. 3 (par voie cutanée) |
| Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764690-50 | Skin Corr./Irrit. 1B |
| Numéro INDEX: 613-326-00-9 | Eye Dam./Irrit. 1 |
| | Skin Sens. 1A |
| | Aquatic Acute 1 |
| | Aquatic Chronic 1 |
| | Facteur M - aiguë: 10 |
| | Facteur M - chronique: 1 |
| | H330, H317, H314, H301 + H311, H400, H410 EUH071 |

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Sens. 1A: >= 0,0015 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

| Repos, air frais. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Pour de grandes quantités: Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Éviter le contact cutané. Assurer une ventilation adéquate. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit n'est ni auto-inflammable, ni comburant, ni explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD)

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Les caractéristiques du produit sont modifiées de façon irréversible lorsque la température limite est dépassée.

Protéger des températures supérieures à : 50 °C

Le produit emballé doit être protégé contre le dépassement des températures indiquées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

| 107-21-1: éthanediol

Effet sur la peau (OEL (EU))

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VLE 104 mg/m³ ; 40 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 52 mg/m³ ; 20 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VLE (FR) 104 mg/m³ ; 40 ppm (VLEP-INRS (FR)), vapeurs

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

VME 52 mg/m³ ; 20 ppm (VLEP-INRS (FR)), vapeurs

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

Effet sur la peau (VLEP-INRS (FR)), vapeurs

La substance peut être absorbée à travers la peau.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants imperméables

gants en caoutchouc synthétique

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

| Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide
Couleur: blanc(he)
Odeur: fruité(e)
Seuil olfactif: Pas de données applicables disponibles.

Valeur du pH: env. 8,3 - 9,2
(20 °C)

Données relatives à : eau
Point de fusion: 0 °C

Données relatives à : eau
Point d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: Du fait de la teneur importante en eau, la détermination du point éclair n'est pas nécessaire.

Vitesse d'évaporation: non déterminé

Inflammabilité: non inflammable

Température d'auto-inflammation: non déterminé

Données relatives à : eau
Pression de vapeur: 23,4 hPa
(20 °C)
Données bibliographiques.

Densité: env. 1,1 g/cm³
(20 °C)

densité de vapeur relative (air): non déterminé

Solubilité dans l'eau: miscible
(15 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow}): Non applicable aux mélanges.

Auto-inflammabilité: non auto-inflammable

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité dynamique: non déterminé

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

9.2. Autres informations

Densité apparente:

non applicable

Miscibilité avec l'eau:

miscible en toutes proportions

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

| Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants, agent réducteur puissant

10.6. Produits de décomposition dangereux

| Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Aucune irritation envisagée si utilisé aux fins prévues et manipulé de façon appropriée. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

▮ Possible sensibilisation de la peau après contact.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

▮ D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune étude exploitable n'est disponible pour la toxicité en cas d'exposition répétée. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

| Pas de danger par aspiration attendu.

Autres informations sur la toxicité

| Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

| Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Autres effets néfastes

| Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle. Le produit n'a pas été testé.

Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

En conformité avec le catalogue européen des déchets, le code déchet doit être spécifié après accord entre l'éliminateur/le producteur/les autorités.

Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Code de déchet:

08 01 20 suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

| | |
|---|--|
| | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU: | Pas applicable |
| Nom d'expédition des Nations unies: | Pas applicable |
| Classe(s) de danger pour le transport: | Pas applicable |
| Groupe d'emballage: | Pas applicable |
| Dangers pour l'environnement: | Pas applicable |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu |

RID

| | |
|--|--|
| | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU: | Pas applicable |
| Nom d'expédition des Nations unies: | Pas applicable |
| Classe(s) de danger pour le transport: | Pas applicable |
| Groupe d'emballage: | Pas applicable |
| Dangers pour l'environnement: | Pas applicable |

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

| | |
|--|--|
| | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU: | Pas applicable |
| Nom d'expédition des Nations unies: | Pas applicable |
| Classe(s) de danger pour le transport: | Pas applicable |
| Groupe d'emballage: | Pas applicable |
| Dangers pour l'environnement: | Pas applicable |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Aucun connu |

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

| | |
|--|--|
| | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU: | Pas applicable |
| Nom d'expédition des Nations unies: | Pas applicable |
| Classe(s) de danger pour le transport: | Pas applicable |
| Groupe d'emballage: | Pas applicable |
| Dangers pour l'environnement: | Pas applicable |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Aucun connu |

Sea transport

IMDG

| | |
|------------------------------|--|
| | Not classified as a dangerous good under transport regulations |
| UN number: | Not applicable |
| UN proper shipping name: | Not applicable |
| Transport hazard class(es): | Not applicable |
| Packing group: | Not applicable |
| Environmental hazards: | Not applicable |
| Special precautions for user | None known |

Transport aérien

IATA/ICAO

| | |
|-------------------------------------|--|
| | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU: | Pas applicable |
| Nom d'expédition des Nations unies: | Pas applicable |

Air transport

IATA/ICAO

| | |
|--------------------------|--|
| | Not classified as a dangerous good under transport regulations |
| UN number: | Not applicable |
| UN proper shipping name: | Not applicable |

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

| | | | |
|---|----------------|------------------------------|----------------|
| Nations unies: | | name: | |
| Classe(s) de danger pour le transport: | Pas applicable | Transport hazard class(es): | Not applicable |
| Groupe d'emballage: | Pas applicable | Packing group: | Not applicable |
| Dangers pour l'environnement: | Pas applicable | Environmental hazards: | Not applicable |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu | Special precautions for user | None known |

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

| | | | |
|----------------------------|------------|---------------------|---------------|
| règlement: | Non évalué | Regulation: | Not evaluated |
| Expédition approuvée: | Non évalué | Shipment approved: | Not evaluated |
| Nom de la pollution: | Non évalué | Pollution name: | Not evaluated |
| Catégorie de la pollution: | Non évalué | Pollution category: | Not evaluated |
| Type de navire: | Non évalué | Ship Type: | Not evaluated |

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65, 66, 84

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Skin Sens. 1A

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

| | |
|-------------------|---|
| Skin Sens. | sensibilisation de la peau |
| Acute Tox. | Toxicité aiguë |
| STOT RE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée |
| Skin Corr./Irrit. | Corrosion/irritation cutanée |
| Eye Dam./Irrit. | Lésions oculaires graves / irritation oculaire |
| STOT SE | Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique) |
| Aquatic Acute | Danger pour le milieu aquatique - aigu |
| Aquatic Chronic | Danger pour le milieu aquatique - chronique |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes (Rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

PCI Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.02.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 13.06.2016

Version précédente: 4.0

Produit: **PCI LATEX**

(ID Nr. 30628041/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 03.03.2020

| | |
|-------------|---|
| H301 + H331 | Toxique par ingestion ou par inhalation |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux . |
| H301 + H311 | Toxique par ingestion ou par contact cutané |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires. |

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.